

INTRODUCTION

Située entre 4°30 et 10°30 de latitude nord, la Côte d'Ivoire est un pays de l'Afrique occidentale humide. Elle couvre une superficie de 322.462 km² (soit 1% du continent africain) et abrite une population estimée à 26 millions d'habitants en 2020. Aujourd'hui, bien que classée parmi les pays pauvres, elle reste l'un des pays les plus prospères de la sous-région.

Quelles sont donc les bases du développement économique de la Côte d'Ivoire ?

I. LES ATOUTS NATURELS ET HUMAINS

1. Une nature généreuse

Le milieu physique ivoirien constitue un atout pour son développement économique.

➤ **Le relief de la Côte d'Ivoire, peu accidenté, se caractérise par sa monotonie et sa platitude générale. On distingue trois types de reliefs.**

- ✓ les plaines occupent le sud du pays ;
- ✓ les plateaux dominent la majeure partie du territoire ;
- ✓ les montagnes se situent à l'Ouest.

Ce relief plat et monotone est favorable au développement économique de la Côte-d'Ivoire car il permet l'installation des hommes, offre également de grandes surfaces pour l'agriculture et facilite l'aménagement du territoire par la construction des infrastructures de communication (routes, autoroutes, chemin de fer).

➤ **Un climat, des sols et une végétation variés.**

La Côte d'Ivoire grâce à sa situation en latitude, connaît un climat chaud et humide. Le pays est bien arrosé. Les nuances climatiques font distinguer trois grandes zones climatiques :

- ✓ **Le climat subéquatorial ou attiéen** qui couvre la partie sud et l'ouest montagneux de la Côte d'Ivoire est caractérisée des précipitations abondantes (1500 à 2300mm/an).

A ce climat correspond des sols ferrallitiques et hydromorphes fertiles, comportant une végétation de forêt dense riche en essences (acajou, iroko, bété, makoré, sipo, etc.). La zone forestière présente le plus de potentialités économiques aussi bien agricoles que industrielles. Elle est favorable à l'exploitation forestière et au développement de cultures d'exportation (cacao, café, hévéa, ananas, banane douce, palmier à huile, coco, agrumes à essences, etc.) dont une partie des productions alimente les agro-industries, les agro-alimentaires, les scieries, les industries cosmétiques, etc.

Cette zone est favorable aux cultures vivrières (taro, banane plantain, maïs, riz, manioc, cultures maraîchères, etc.) qui permettent de nourrir une population de plus en plus nombreuse.

- ✓ **Le climat tropical humide** (ou climat de transition ou climat baouléen) qui couvre le centre du pays est caractérisé par des précipitations variant de (1100mm à 1500mm/an).

A ce climat correspond des sols ferrallitiques, ferrugineux avec des cuirasses et hydromorphes. Ils sont peu fertiles dans l'ensemble. On y trouve une diversité de végétation (la forêt ombrophile, les savanes arborées, les savanes arbustives et des forêts claires). Ce climat est propice aux cultures commerciales (café, hévéa, bois de teck, etc.) et aux cultures vivrières (tubercules, céréales, cultures maraîchères, etc.). Ce climat est favorable à l'élevage de bovins, de caprins, de porcins et d'ovins.

- ✓ **Le climat soudanais** se localise dans la partie septentrionale du pays. Il se caractérise par une pluviométrie est inférieure ou égale à 1000mm. C'est le domaine des sols ferrugineux avec un cuirassement important par endroits très peu fertiles.

On y trouve des sols ferrallitiques. La végétation est dominée par la savane arbustive et des forêts claires. Malgré la fertilité médiocre des sols, ce milieu est favorable aux cultures commerciales (l'anacarde, le coton, la canne à sucre, les mangues, le tabac, la cueillette de noix de karité.). Elles servent de matières premières aux industries textiles et agroalimentaires. Certaines cultures vivrières (le maïs, le riz, le sorgho, le mil) et des tubercules (l'igname) y sont pratiqués. C'est également une zone propice à l'élevage (caprin, ovin et bovin). L'aménagement des espaces naturels (parcs et réserves nationaux) permet de développer l'écotourisme.

➤ **Un réseau hydrographique dense**

Les ressources en eau en Côte d'Ivoire sont importantes. Le réseau hydrographique est composé de quatre grands fleuves, plusieurs petits fleuves côtiers, des affluents du Volta et du Niger et d'un système lagunaire bien répartie sur la côte Est avec une ouverture sur la mer. Le pays compte aussi de nombreux lacs de retenue d'eau dont 06 lacs de barrages hydroélectriques (Taabo, Kossou sur le Bandama ; Buyo et Soubré sur le Sassandra ; Ayamé 1 et 2 sur le Bia).

Les réserves d'eau souterraines sont importantes (87,6 milliards de m³ dont 37,7 milliards sont renouvelables).

La Côte d'Ivoire est bordée au sud par l'océan Atlantique. Elle bénéficie de 520 km de côte, comprenant les 2 grands ports maritimes.

Tout cet ensemble hydrographique présente des potentialités économiques énormes. Il offre des possibilités d'irrigation pour l'agriculture et permet également le développement de la pêche, la construction des barrages hydroélectriques et les ports maritimes (Abidjan, San Pedro) permettent à la Côte d'Ivoire d'échanger avec le monde extérieur. Le littoral permet le développement du tourisme balnéaire, du ski nautique, etc.

➤ **Un sous-sol aux ressources importantes**

Le sous-sol ivoirien regorge d'importantes ressources minières et énergétiques encore insuffisamment exploitées. On distingue :

➤ **Des ressources minières :**

- ✓ le nickel à Sipilou, Biankouma, Toubia, Bouaké, Odienné, etc ; la production est de (660.144 tonnes en 2019) ;
- ✓ le diamant à Séguéla, Tortiya, Man ; la production en 2019 (5.628,4 carats) ;
- ✓ l'or à Aboisso, Toumodi, Zouhan-Hounien (Ity), Hiré (Bonikro, Agbahou), Bouaflé, Boundiali (Tongon), etc. ; les réserves estimées à 600 tonnes. La production d'or brut est de 32,568 tonnes en 2019.
- ✓ le manganèse à Grand-Lahou, Odienné, Bondoukou ; la production est de 1,2tonne brut en 2019.
- ✓ le fer à Man, San-Pédro;les réserves estimées à 2. 740 milliards de tonnes
- ✓ le cuivre à Biankouma, Toulepleu,
- ✓ le bauxite à Divo, Bénéné (Bongouanou), Toumodi
- ✓ l'aluminium à Bongouanou, Bondoukou, Sinfra)...

Les richesses du sous-sol font l'objet d'exploitation industrielle et artisanale (orpaillage). Elles constituent des sources de revenus pour le pays.

➤ **Des ressources énergétiques :**

Sur le littoral, d'importants gisements de pétrole et de gaz naturels sont exploités au large des côtes de Jacqueville. Le gaz est utilisé pour la production d'énergie thermique dans les centrales d'Azito et de Vridi. La Côte d'Ivoire a produit 2230 Mégawatts d'électricité en 2019 dont 75% sont assurées par Azito (35%) et Ciprel (40%).

Les réserves sont estimées pour le pétrole à 100 millions de barils et le Gaz naturel à 3 milliards de m³ de barils.

2. Une population jeune et dynamique

En 1960, la population ivoirienne était estimée à 3,8 millions d'habitants contre environ 22 671 331 millions d'habitants selon le RGPH de 2014 et estimée à plus de 26 millions en 2020. Cette population, de plus en plus nombreuse, enrichie par l'apport étranger permet de disposer d'un marché de consommation important et d'une main d'œuvre fournie et bon marché, facteur stimulant d'investissement. Cette population est également composée d'une variété de groupes ethniques. Ce qui constitue une diversité culturelle et donc une richesse touristique.

La structure par groupe d'âge de la population indique une population relativement jeune en Côte d'Ivoire dont les moins de 15 ans représentent 45%. Cette jeunesse est une marque de sa régénération et cela constitue un espoir pour l'avenir même si elle pose actuellement des problèmes d'emplois. Cette jeunesse bien que représentant une charge pour l'Etat (problème déscolarisation, d'emploi, de logement...), est de plus en plus entreprenante et constitue une main- d'œuvre abondante et dynamique. Aujourd'hui, les jeunes diplômés encouragés par l'Etat se regroupent pour créer des PME et des PMI.

II. LES FONDEMENTS HISTORIQUES ET POLITIQUES

La Côte d'Ivoire a fait depuis 1960 le choix du libéralisme économique qui, cependant, a connu une évolution dans le temps.

1. Une politique économique en constante évolution

Le système économique ivoirien est caractérisé par :

➤ Une forte intervention de l'Etat.

L'Etat planifie l'économie en choisissant les secteurs à développer et en orientant les investisseurs par l'élaboration de lois-plans tels que les plans décennaux (10 ans) : 1960-1970 ; 1970-1980 et les plans quinquennaux (5 ans) : 1971-1975 ; 1976-1980 ; 1981-1986).

C'est donc un capitalisme dirigé ou capitalisme d'Etat dans lequel l'Etat est lui-même entrepreneur (SOTRA, NESTLE, PALMINDUSTRIE, CITELCOM, SIR, SODEMI, CAISTAB, SODESUCRE...)

➤ La libre entreprise

L'Etat encourage l'initiative privée nationale et surtout étrangère en adoptant des mesures favorables telles que :

- ✓ l'exonération et l'allègement fiscal ;
 - ✓ un code des investissements souple ;
 - ✓ la liberté de transfert des fonds à l'étranger ;
 - ✓ l'engagement de l'Etat à ne jamais procéder à des nationalisations d'entreprises.
- L'ouverture sur l'étranger

Cette politique permet de bénéficier des capitaux étrangers, de la main-d'œuvre qualifiée étrangère et permettre l'exportation des produits ivoiriens sur les meilleurs marchés mondiaux.

Ce choix du libéralisme économique a permis à la Côte-d'Ivoire de mettre en place des infrastructures économiques, de développer l'agriculture et de diversifier les activités industrielles entre 1960 et 1980. Cependant, la crise économique des années 1980 va conduire l'Etat à réorienter sa politique économique.

2. Les réformes de la politique économique Ces réformes se caractérisent par :

- L'adoption des programmes d'ajustement structurel (PAS)

La Côte d'Ivoire a conclu à partir de 1981 des programmes d'ajustement structurel avec le FMI et la Banque mondiale en vue de créer les conditions de la relance son économie en crise et d'assurer une croissance saine et durable.

- La privatisation et le désengagement de l'Etat

Le programme de privatisation commence en 1990 et concerne des entreprises dans lesquelles l'Etat détient une part importante du capital. Les objectifs poursuivis sont :

- assurer une plus grande participation du secteur privé au financement de l'activité économique ;
- susciter un accroissement des investissements ;
- permettre à un nombre croissant d'ivoiriens de prendre une part active au développement économique ;
- et enfin permettre le financement des programmes d'investissement public.

Désormais, l'état organise l'espace économique, crée les conditions de la libre concurrence, mobilise les capitaux à travers des structures telles que le trésor public (emprunt obligataire), attire des investisseurs par le biais du CEPICI (Centre de promotion et d'investissement en Côte d'Ivoire).

Il joue ainsi le rôle d'arbitre entre les acteurs économiques.

Cette politique permet à l'Etat de se désengager et de recentrer son action sur les secteurs régaliens tels que les infrastructures économiques (routes, autoroutes) et des services sociaux de bases (écoles, hôpitaux...). Le financement de ces secteurs se fait à travers une politique fiscale (impôt) assez souple dans tous les domaines.

CONCLUSION

Les ressources naturelles et humaines constituent un atout pour le développement économique de la CI. Son choix pour une économie mixte au lendemain des indépendances, puis libérale depuis 1990, lui a permis de s'adapter au contexte national et international et de poursuivre son objectif de « pays émergent en 2020 ».